



Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV N° 28

Réunion du 07/03/2018 2019 à 10 h

ASSISTENT : Messieurs Gérard GONZALEZ ; Christophe BALLOT (Agent de développement) Andrée BRESSOLLES, Georges GOIZE

« Sous réserve de validation par le Comité Directeur »

1 – Forfaits

L'équipe du club de CEPAF (582702) a déclaré forfait pour la rencontre comptant pour U 19 JOURNEE 11 en date du 02/03/2019 pour la rencontre FPO / CEPAF.

Amende de 50 € (Annexe 5)

A porter au débit du club CEPAF (582702)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par le secrétaire général, G.GONZALEZ

